

# **ECT INDUSTRIES**

**Société anonyme au capital de 1 745 994.40 euros**  
**Siège social : ZI des Richardets, 11, boulevard Champy**  
**93160 Noisy-le-Grand**  
**394 020 903 RCS BOBIGNY**

---

## **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**A**

### **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

**DU 12 JUIN 2008**

---

Messieurs, Mesdames,

Vous avez été réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions légales et aux Statuts de notre Société, à l'effet de :

- vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2007 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ;
- d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007;

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports établis par le Commissaire aux comptes de la société conformément aux dispositions légales en vigueur.

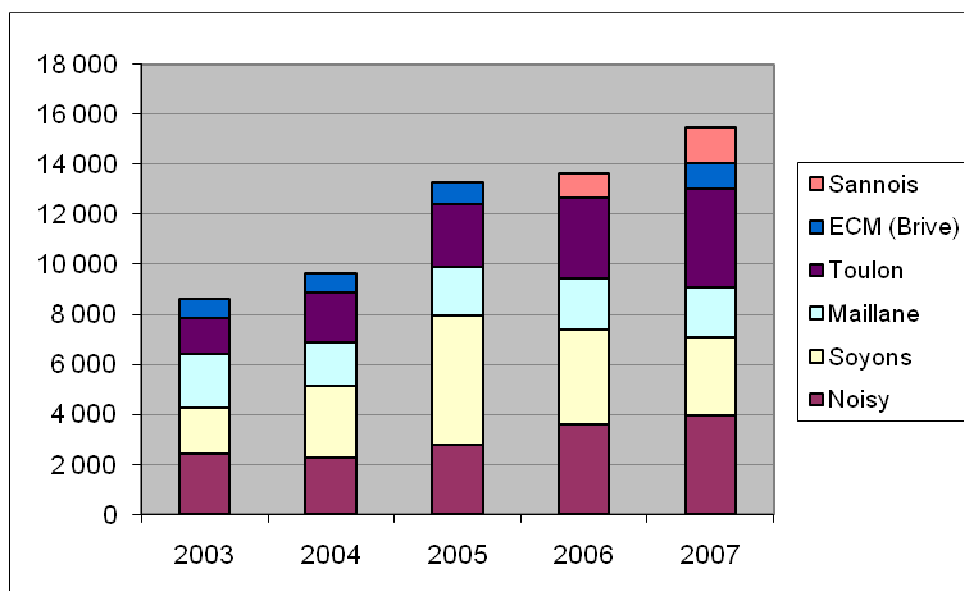
## I. RAPPORT D'ACTIVITE

Lors de l'exercice 2007 la société a réalisé un chiffre d'affaires de 15 485 K€ en augmentation de 11% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net ressort à 934 K€.

### 1. ANALYSE DE L'ACTIVITE

La répartition et l'évolution de l'activité par établissement est la suivante :

Etablissement	Répartition Chiffres d'affaires en K€				
	2003	2004	2005	2006 après TUP	2007
Noisy	2 450	2 291	2 773	3 622	<b>3 970</b>
Soyons	1 805	2 845	5 196	3 788	<b>3 122</b>
Maillane	2 189	1 773	1 929	2 058	<b>1 994</b>
Toulon	1 402	1 954	2 502	3 186	<b>3 973</b>
Sannois				999	<b>1 424</b>
ECM (Brive)	789	806	880		<b>1 003</b>
Hors établissement	304	188	179	194	
Elimination interco	-354	-337	-421		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 585</b>	<b>9 520</b>	<b>13 038</b>	<b>13 847</b>	<b>15 485</b>



Ces tableaux montrent :

- La montée en puissance du nouvel établissement de Sannois (CA 1 424 K€)

- La confirmation de la progression de l'ensemble des activités de services (Brive, Maillane, Noisy)
- La poursuite de la croissance de l'établissement de Toulon (équipements) ;
- Des ventes d'un volume relativement faible sur le site de Soyons en raison principalement d'une forte activité de développement sur les nouveaux produits.

Si l'on décompose cette activité par domaines ou produits, la répartition est la suivante:

Domaine	Produit	2003 (b)	2004 (b)	2005 (b)	2006 (a) (après TUP)	2007 (a)
Systèmes	dont DMS <sup>(1)</sup>	375	1 173	2 464	359	432
	dont JVN <sup>(2)</sup>	1 445	1 669	2 576	3 370	2 655
<b>Total Systèmes</b>		<b>2 263</b>	<b>3 154</b>	<b>5 040</b>	<b>3 729</b>	<b>3 087</b>
	variation	-13%	39%	60%	-26%	-17%
	part	26%	33%	39%	27%	20%
<b>Equipements</b>		<b>1 537</b>	<b>2 183</b>	<b>3 279</b>	<b>3 465</b>	<b>5 589</b>
	variation	7%	42%	50%	6%	50%
	part	18%	23%	25%	25%	25%
<b>Services</b>		<b>4 784</b>	<b>4 183</b>	<b>4 719</b>	<b>6 653</b>	<b>6 810</b>
	variation	-1%	-10%	9%	41%	9%
	part	56%	45%	36%	48%	36%
<b>Total</b>		<b>8 584</b>	<b>9 520</b>	<b>13 038</b>	<b>13 847</b>	<b>15 485</b>

(a): selon les comptes affichés dans les comptes sociaux

(b) : selon les comptes consolidés

<sup>(1)</sup> DMS : Système d'enregistrement de paramètres pour hélicoptères

<sup>(2)</sup> JVN : Système d'adaptation des aéronefs pour l'utilisation de jumelles de vision de nuit

L'activité équipements (Toulon, Noisy) progresse fortement (50%) tant dans l'aéronautique (EUROCOPTER, EADS) que dans les moyens sols (Grues mobiles, signalisation SNCF).

L'activité services a progressé de 9% malgré la reconduction très tardive du marché « Maroc » attendue tout au long de l'exercice et intervenue en dernière semaine de décembre 2007.

Les activités systèmes subissent les évolutions des produits et la forte concurrence des produits « dollar ».

La part **export direct** du chiffre d'affaires est de **33,6 %**

Les principaux clients sont présentés ci-dessous :

#### Chiffres d'affaires par client

Client	2005	2006	2007	part 2007
EUROCOPTER	2 203	2 532	3 156	<b>20%</b>
Armée de terre	785	2 400	1 944	13%
CASA	1 681	2 367	1 556	10%
THALES	635	884	939	6%
ARMEE DE L'AIR	161	497	931	6%
MOD MAROC	1 055	1 255	786	5%
SNCF	31	260	633	4%
TEREX PPM	248	305	402	3%
DURISOTTI			356	2%
ARCOM	0	0	277	2%
HELI-ONE			269	2%
EADS	0	1	260	2%
AIR France	1	261	255	2%
SNECMA	95	175	213	1%
CGTM	0	163	206	1%
HAL INDE	2 251	88	203	1%
Autres	3 892	2 657	3 101	20%
Total général	13 038	13 847	15 485	100%

Le groupe **EADS** au travers d'EUROCOPTER et de CASA reste le client majeur. Il concerne tous les sites sauf Noisy et toutes les branches d'activité : vision nocturne, équipements, maintenance.

## 2. RESULTATS DE L'ACTIVITE

Le résultat net après impôts de la Société au titre de l'exercice se traduit par un bénéfice de **934 280** euros contre 1 224 268 euros pour l'exercice précédent.

Après un exercice 2006 marqué par l'introduction sur le marché Alternext d'Euronext, l'exercice 2007 fut un exercice d'investissement au cours duquel plusieurs **développements** majeurs ont pu être conduits, les moyens d'études et de production améliorés et l'action commerciale amplifiée.

## 3. DEVELOPPEMENTS

Au total, 29 ingénieurs salariés participent aux études conduites au sein de la société. Ces ingénieurs sont répartis dans trois bureaux d'études (Noisy, Soyons et Toulon) et l'ensemble du personnel concerné représente 45 personnes soit 40% de l'effectif global. De plus certaines études nécessitent le concours de prestataires de services extérieurs. En moyenne 2 ingénieurs supplémentaires sont ainsi mis à contribution.

La valeur brute des études immobilisées est de 1 268 K€, la valeur nette est de 920 K€. Ces valeurs ne concernent que les études majeures.

Les principaux développements conduits sur l'exercice ont concerné les sites de Noisy, Soyons et de Toulon.

#### 1.1. Jumelles de vision nocturnes

Complétant la gamme de produits existant dans le domaine de la vision nocturne, la société a acquis les éléments nécessaires pour proposer une solution propre de jumelles de vision nocturne utilisant les tubes à intensification de lumière disponibles (en France ou aux USA). La solution ECT Industries a été sélectionnée par l'armée française pour renouveler les jumelles de la Marine Nationale et de l'Armée de l'air (marché DGA en cours de réalisation sur l'exercice 2008)

#### 1.2. Enregistreur de paramètres

Un nouveau type d'enregistreur de paramètres plus compact et plus performant a été mis au point au cours de l'exercice. Dénommé BRITE SAVER, cet équipement de nouvelle technologie vient se substituer à l'antique « MONIT'AIR » en apportant de nombreuses fonctionnalités supplémentaires avec un poids divisé par dix. Il a été qualifié dans ses deux premières versions lors de l'exercice. Une autre version sera développée en 2008.

En accompagnement de ces deux développements majeurs, le site de SOYONS a été agrandi en y installant une salle blanche de 140 m<sup>2</sup> financée par crédit-bail.

#### 1.3. Transmission de données par satellites

La société a lancé le développement d'un nouveau système, le Data Transmission System (DTS), ayant pour objet la transmission de données par satellite en provenance d'un aéronef et leur exploitation au sol. ECT Industries a été reconnue par la société US **IRIDIUM** comme partenaire en Europe nous habilitant à réaliser des équipements utilisant le réseau satellitaire éponyme. La présentation du système au salon du Bourget a rencontré un vif succès. Les premières ventes devraient avoir lieu au début du premier semestre 2008.

#### 1.4. Calculateurs embarqués

En réponse à des besoins exprimés par de grands donneurs d'ordres (THALES, EADS), la société a réalisé plusieurs types de calculateurs embarqués lui permettant ainsi d'améliorer son offre technologique.

#### 4. AMELIORATION DES MOYENS D'ETUDE ET DE PRODUCTION

L'activité de services anciennement installée à Sannois a été également déménagée vers le site de **Taverny** dans un espace bien adapté à cette activité de maintenance.



L'activité dite de « **Toulon** » a déménagé du site de la Garde vers un nouveau bâtiment de 1000 m<sup>2</sup> bien adapté à cette activité. Le terrain et le bâtiment financés initialement sur fonds propres ont fait l'objet d'un crédit bail immobilier afin de bénéficier des subventions locales. (140 000 € ont été attribués par le département du Var et la région PACA qui viennent en réduction des loyers sur l'ensemble de la durée du bail).



Le site de **Soyons** s'est agrandi de 140 m<sup>2</sup> pour abriter les installations liées à la création d'une salle blanche capable de répondre aux exigences d'assemblage des jumelles de vision nocturne.



Un bâtiment de 720 m<sup>2</sup> situé à Emerainville à proximité de Noisy a été acquis en fin d'exercice pour abriter l'activité conduite anciennement à Noisy (reverse-ingénierie, équipements SNCF et grues). Le déménagement effectif de l'activité a eu lieu en mars 2008 après l'achèvement des travaux nécessaires.



## **5. RENFORCEMENT DE L'ACTION COMMERCIALE**

Sur l'exercice, 65 000 euros ont été consacrés à des charges commerciales hors salaires. La participation au salon international du Bourget a été l'action majeure de l'exercice.

La société a acquis en septembre 2007 pour un prix de 5.000 dollars, 10% des titres composant le capital social de la société américaine AIRBORNE ANALYTICS nouvellement créée en août 2007.

Cette acquisition s'est accompagnée de la signature d'un contrat de distribution des produits ECT aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique

## **6. PROGRES REALISES ET/OU DIFFICULTES RENCONTREES**

Aucune difficulté majeure n'a été rencontrée dans le déroulement de cet exercice.

## **7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

L'exercice 2008 a débuté avec un carnet de commande (9 250 K€) supérieur de près de 9% à celui du 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente.

Hors croissance externe, les prévisions et estimations annoncées lors de l'introduction restent d'actualité, soit un chiffre d'affaires prévu pour 2008 de 17 700 K€.

En tenant compte de l'achat de la société BAYO le 1<sup>er</sup> avril 2008, le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'exercice 2008 est alors supérieur à 20 000 K€

## **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

Emménagement de l'activité de Noisy à Emerainville dans de nouveaux locaux.

### **Acquisition de 100% des parts de la SARL BAYO située à Auxerre.**

La société BAYO développe plusieurs activités qui présentent un intérêt pour ECT Industries:

- 1- réalisation et commercialisation de disques de données cartographiques et ortho-photographiques de terrain,

- 2- services de localisation de véhicules,

- 3- vente, intégration et réparation d'équipements pour l'aviation légère sur zone aéroportuaire.

L'ensemble de ces activités représente un CA de l'ordre de 4 M€ en année pleine pour une rentabilité nette de l'ordre de 8 %. L'activité originelle de distribution de GPS (18 M€ de CA) aujourd'hui non rentable est abandonnée.

De plus, la société BAYO développe un produit innovant venant compléter la gamme des produits du groupe ECT. Le BAYO HD est un système d'aide au pilotage à basse altitude qui associe les données GPS, les bases de données cartographiques pour restituer au pilote son environnement de vol en temps réel (localisation de l'appareil, relief, obstacles).

L'opération a été financée à 100 % par les fonds propres.

La contribution au CA 2008 est estimée à 3 M€ et lamarge nette de l'ordre de 6 %.



## **II. PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes que nous soumettons à votre approbation.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous précisons que la société a adopté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (règlement CRC n° 2004-06) ainsi qu'à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés (règlement CRC n° 2002-10).

### **1. BILAN**

Le total net de l'actif est de 12 393 KEURO.

### **2. COMPTE DE RESULTAT**

Au 31 décembre 2007,

- Le chiffre d'affaires net s'élevait à 15 485 KEURO.
- Le total des produits d'exploitation était de 16 275 KEURO.
- Le total des charges d'exploitation était de 14 811 KEURO.
- Le résultat d'exploitation était bénéficiaire de 1 464 KEURO.
- Le résultat financier s'établit à (8) KEURO
- Le résultat exceptionnel à (134) KEURO.

Le résultat net au 31 décembre 2007 se traduit par un **bénéfice de 934 KEURO**.

### **3. COMMUNICATION DES CHARGES SOMPTUAIRES ET DES FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, nous vous prions de bien vouloir prendre acte que le montant des dépenses non déductibles en vertu de l'article 39-4 du CGI exposées au cours de l'exercice s'élève à 0 euros, soit un supplément d'impôt de 0 euros.

Des jetons de présence sont distribués aux administrateurs pour un montant de 16 000 euros.

#### **4. DIVIDENDES VERSES ET AVOIR FISCAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant a été le suivant :

EXERCICE	DIVIDENDE NET GLOBAL
31 décembre 2004	113.000 euros
31 décembre 2005	135.000 euros
<i>31 décembre 2006</i>	180.231,68 euros

Les dividendes distribués au cours de l'année 2005 (aux particuliers) sont éligibles à la réfaction de 50%, et ceux distribués au cours de 2006 à 40%

#### **5. TABLEAU DES RESULTATS DES EXERCICES PRECEDENTS**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions statutaires, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos de la Société.

### **III. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Néant lors de l'exercice 2007  
BAYO à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008

### **IV. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX**

- Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2006 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et qui se tiendra au cours de l'année 2012 :
  - Bernard DESFORGES, 83 ans, également administrateur de COGEPAR
  - COGEPAR représentée par Henry GROS, 58 ans, administrateur de COGEPAR et de SOVAREX SAS et représentant de COGEPAR Administrateur de FOURNITURES HOSPITALIERES SAS
  - Jean-Claude de la TRIBOUILLE, 81 ans sans autre mandat
  - Michel BARBIER de CHALAIS, 73 ans sans autre mandat
  - Pierre MAILLARD, 59 ans, Président du Conseil d'administration, sans autre mandat
- Administrateurs désignés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 juin 2007 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et qui se tiendra au cours de l'année 2013
  - Benoit MONTANIE, 58 ans sans autre mandat
  - Christian SIMONET, 45 ans sans autre mandat

## V. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 1. COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital social de la Société est de **1 745 994.40 euros** réparti sur **1 126 448** actions.

### 2. DETENTION DU CAPITAL (ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE)

#### 1. Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle

##### a. Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote de la Société.

Au 29 février 2008 les actionnaires inscrits au nominatif et ayant un nombre significatif d'actions sont les suivants :

Nom	Quantité actions	Part	Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Nombre de voix	part
DE LA TRIBOUILLE	122 253	10.85%	105 973	16 280	138 533	11%
BARBIER DE CHALAI	81 891	7.27%	73 611	8 280	90 171	7%
DESFORGES	50 182	4.45%	50 182	-	50 182	4%
CA HOLDING	46 076	4.09%	-	46 076	92 152	7%
MAILLARD	40 000	3.55%	-	40 000	80 000	6%
ZABOURI	40 000	3.55%	-	40 000	80 000	6%

Les sociétés suivantes ont déclaré avoir franchi les seuils réglementaires :

- **GESTYS** au 3 juillet 2007
  - nombre de titres : 170 102 soit 15,1%
- **ALTO Invest** au 31 mars 2008
  - nombre de titres : 112 962 soit 10 %

##### b. Autocontrôle et participations croisées

La Société ne détenait ni d'actions d'autocontrôle ni participations croisées au 31 décembre 2007.

##### c. Liste des sociétés du Groupe qui contrôlent les actionnaires

Néant.

#### 2. Actions achetées ou vendues par la Société au titre de la participation des salariés

Néant.

### 3. Etat de la participation des salariés au capital de la Société.

Nom	Fonction	Nombre de stock-options	Nombre d'actions	%
<b>Pierre MAILLARD</b>	Président	0	40 000	3,6%
<b>Gilbert ZABOURI</b>	Directeur	0	40 000	3,6%

La détention de ces actions ne s'effectue pas au travers d'un mécanisme de gestion collective.

### 4. Rémunération des mandataires sociaux.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux a été la suivante :

Nom	Fonction	Rémunération fixe	Jetons de présence	Avantages en nature	Total
Pierre Maillard	Président Directeur Général	138.168	4.000	986	143.154
COGEPAR	Administrateur	-	2.000	-	2.000
Jean-Claude de La Tribouille	Administrateur	-	2.000	-	2.000
Michel Barbier de Chalais	Administrateur	-	2.000	-	2.000
Bernard DESFORGES	Administrateur	-	2.000	-	2.000
<b>Total</b>		<b>138.168</b>	<b>12.000</b>	<b>986</b>	<b>151.154</b>

En cas de rupture du contrat de travail du Président Directeur Général par ECT Industries, son contrat de travail prévoit le versement d'une indemnité de licenciement égale à une fois et demie le montant de sa rémunération annuelle brute.

Le conseil d'administration du 4 juillet 2006 a attribué 52.648 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au Président Directeur Général d'ECT Industries. Ces actions seront acquises définitivement le 3 juillet 2008 et devront être conservées par son propriétaire pendant deux ans.

### 5. Honoraires du Commissaire aux comptes sur l'exercice.

Les honoraires de commissaire au compte versés lors de l'exercice 2007 se répartissent comme suit :

	ERNST & YOUNG			
	Montant (HT)		%	
Au titre de l'exercice	2007	2006	N	N-1
	10 000	24 500	100%	100%
		8 325	100%	100%
<b>Total</b>	<b>10 000</b>	<b>32 825</b>		

## **VI. - RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION**

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2007, qui s'élève à la somme de 934 279,99 euros comme suit :

- A titre de dividende distribué aux actionnaires conformément aux dispositions de l'article 37 des statuts, la somme globale 202 760,64 euros représentant près de 22 % du bénéfice réalisé, soit 0,18 euro par action.
- Le solde, soit 731 519,35 euros, au compte « report à nouveau ».

Le compte « report à nouveau » passera ainsi à 2 698 348 euros.

Il est rappelé que conformément aux décisions de la précédente Assemblée Générale du 22 juin 2006, une réserve spéciale de 98 654,40 euros a été inscrite pour couvrir l'attribution d'actions gratuites.

Nous vous remercions d'adopter les résolutions soumises à votre approbation correspondant aux propositions formulées dans le présent rapport.

Nous vous remercions de votre soutien envers notre Société.

**Le Conseil d'Administration**

OBJET	2003	2004	2005	2006	2007
<b><u>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE.</u></b>					
a) Capital social	1 350 000	1 400 000	1 400 000	1 745 994	1 745 994
b) Nombre des actions ordinaires existantes	43 895	45 200	45 200	1 126 448	1 126 448
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer:					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droits de souscription	3 305				
- Par attribution d'actions gratuites				63 648	63 648
<b><u>VII. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u></b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 149 663	9 050 073	12 578 773	13 848 893	15 485 258
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	562 797	718 688	1 906 564	2 494 069	1 947 372
c) Impôts sur Les bénéfices	41 444	18 954	245 547	97 195	185 608
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	33 297	60 190	152 709	78 652	202 198
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	178 133	255 126	753 303	1 224 268	934 280
f) Résultat distribué	0	113 000	135 600	180 232	202 761
<b><u>VIII. RESULTATS PAR ACTION</u></b>					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	11.12	14.15	33.37	2.06	1.38
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4.06	5.64	16.67	1.09	0.83
c) Dividende attribué à chaque action (net)		2.5	3	0.16	0.18
<b><u>IV. PERSONNEL</u></b>					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	77	79	83	94	115
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	3 503 746	3 698 165	4 181 486	4 726 801	5 669 819
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

## ECT INDUSTRIES

**Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital**

Les délégations présentées dans le tableau ci-dessous ont été données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2006. Aucune autre délégation n'a été votée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ECT Industries

Nature de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale maximale)	Utilisation au cours de l'exercice écoulé
1) Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social en une seule fois, par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne	18 mois à compter du 22 juin 2006	310.000 euros	Cette délégation a été utilisée en totalité par le Conseil d'Administration du 9 octobre 2006 en vue de l'admission des actions de la société sur le Marché Alternext d'Euronext Paris SA. L'augmentation de capital a été réalisée le 30 octobre 2006
2) Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration aux fins d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus visée	1.500.000 euros pour les actions ordinaires (1) 10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée

3) Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration aux fins d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	26 mois à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus visée	1.500.000 euros pour les actions ordinaires (1)  10.000.000 euros pour les émissions de valeurs mobilières composées (2)	Cette délégation n'a pas été utilisée
4) Délégation de compétence au Conseil d'Administration aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou primes ou autres sommes dont la capitalisation serait permise.	26 mois à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus visée	1.500.000 euros. En tout état de cause, le montant de l'augmentation ne pourra être supérieur au montant global des sommes susceptibles d'être incorporées	Cette délégation n'a pas été utilisée

(1) Ces plafonds ne se cumulent pas

(2) Ces plafonds ne se cumulent pas.

Il est précisé que :

- les plafonds susmentionnés peuvent, le cas échéant, être relevés du montant supplémentaire des actions ou valeurs mobilières à émettre pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital conformément aux dispositions du Code de commerce,
- pour chacune des délégations 2 et 3, le Conseil d'Administration est autorisé, en cas de demande excédentaire d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, à augmenter le nombre de titres émis dans les conditions et limites fixés par l'article D 155-4, sans que cette faculté ne permette de dépasser les plafonds globaux présentés ci-dessus.